



# Effets de la crise sanitaire sur le logement d'insertion : la Fapil constate une augmentation durable des impayés et demande des mesures urgentes

Paris, le 16 juin 2020 - La Fapil, fédération pour la promotion et l'insertion par le logement, a lancé une série d'enquêtes auprès de ses 120 adhérents afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire actuelle et du confinement sur les 48 000 personnes actuellement logées par ses adhérents. Après une première enquête au mois d'avril dressant le constat d'une hausse massive des impayés, une nouvelle enquête a été lancée au mois de juin pour en suivre l'évolution. Résultat : si le nombre d'impayés a diminué depuis la dernière enquête, il demeure à un niveau non négligeable, laissant présager de lourdes conséquences pour les situations financières des ménages.

L'arrêt de l'activité économique lié à la crise sanitaire a provoqué une baisse des revenus de nombreux ménages français, en particulier pour les personnes déjà en difficulté. Cette situation a entraîné des complications pour de nombreuses personnes pour faire face aux paiements des loyers et des charges locatives : la Fapil avait montré dans une première enquête au mois d'avril une hausse de +49% du nombre d'impayés au sein de son réseau.

Afin de jauger l'évolution de ce niveau d'impayés et de mieux préparer l'accompagnement social proposé par les associations de la Fapil, une deuxième enquête a été lancée début juin, mesurant la différence entre le nombre d'impayés avant la crise sanitaire et au dernier quittance.

**Les résultats de cette deuxième enquête dressent le constat suivant : l'augmentation du nombre de ménages en incident de paiement est de +17% par rapport au dernier quittance avant la crise sanitaire. Ce chiffre, bien qu'en baisse par rapport au précédent quittance, révèle des orientations inquiétantes : bien que la situation se stabilise, de fortes difficultés financières persistent. Sur le long terme, cela pourrait entraîner de sérieuses conséquences sur la santé financière des ménages et des organismes gestionnaires.**

Deux autres réflexions ont été formulées par les adhérents de la Fapil :

- **L'accompagnement social et la gestion locative adaptée, même à distance, ont été des éléments clés de la réduction du nombre d'impayés.** Les adhérents ont réagi rapidement à l'annonce du confinement et ont trouvé de nombreuses solutions pour pouvoir continuer à travailler auprès des ménages : appels téléphoniques, rendez-vous à l'agence ou à domicile pour examiner les situations difficiles et réaliser des plans d'apurement, mise en relation avec diverses associations, soutien pour mobiliser des aides de la CAF, etc.
- **Une attention particulière doit être adressée aux ménages les plus fragiles, en particulier aux jeunes.** Ces derniers sont souvent concernés par les contrats précaires



(CDD, intérim, statuts indépendants, etc.) et sont donc les premières victimes des problèmes économiques.

Prenant acte des annonces gouvernementales d'aides aux plus démunis, la Fapil regrette néanmoins une réponse insuffisante pour répondre aux enjeux de la crise sociale. **C'est pourquoi la Fapil réclame la mise en œuvre par les pouvoirs publics de mesures d'urgence pour éviter la précarisation des ménages et la fragilisation des associations gestionnaires :**

- 1. La création d'un fonds national d'aide à la quittance**, afin aider les locataires du parc social et du parc privé à payer leur loyer et les charges.
- 2. Le renforcement des FSL**, qui permettent de maintenir les personnes dans leur logement : il faut rendre éligibles d'avantage de ménages à leurs aides et en amplifier le volume.
- 3. L'abondement et la généralisation de dispositifs existants** : fonds d'indemnisation des bailleurs, maintien des aides au logement de la CAF, etc.
- 4. Le soutien de la trésorerie et l'équilibre financier des associations d'insertion par le logement**, via la généralisation des fonds de sécurisation des associations, qui subissent in fine l'impact des impayés.
- 5. Le renforcement des financements de dispositifs d'accompagnement social**, pour permettre aux travailleurs sociaux d'accompagner au mieux les personnes les plus en difficulté et de les aider à limiter les effets de la crise sur leurs situations financières.

> [L'analyse approfondie des enquêtes sur les impayés liés à la crise sanitaire](#)

---

## CONTACT

Quentin LAUDEREAU, Chargé de communication  
quentin.laudereau@fapil.fr - 01 71 39 80 05

---

## A PROPOS

Depuis 30 ans, la Fapil, fédération nationale d'associations et d'acteurs, est engagée sur le terrain auprès des mal-logés et met en œuvre les principes du Logement d'Abord.

La Fapil fédère 120 adhérents qui gèrent 34 000 logements partout en France, accompagnent et accueillent près de 49 000 personnes. Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, son réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages : accueillir, orienter et informer les personnes ; les accompagner ; produire des logements de qualité et abordables ; et assurer une gestion locative adaptée.

La Fapil apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Elle associe d'autres acteurs à ses réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

Plus d'informations : [www.fapil.fr](http://www.fapil.fr)

